Published on *Lynxlex* (https://www.lynxlex.com)

CJUE, 5 oct. 2017, Hanssen Beleggingen, Aff. C-341/16

Aff. C-341/16, Concl. H. Saugmandsgaard Øe

Dispositif : "L'article 22, point 4, du règlement (CE) n° 44/2001 (…) doit être interprété en ce sens qu'il ne s'applique pas aux litiges visant à déterminer si une personne a été inscrite à juste titre en tant que titulaire d'une marque".

Mots-Clefs: Compétence exclusive
Propriété industrielle
Marque
Convention internationale

Imprimé depuis Lynxlex.com

Source URL:https://www.lynxlex.com/en/node/4049